

Volant EXPERTPILOT CMSA 2017

Vous rêvez de piloter en course ? Tentez votre chance !



Gagnez une participation en course à Magny-Cours en 208 RPS Racing Cup

Journée de sélection ouverte à tous - Dimanche 14 mai 2017 sur le circuit Geoparc - Inscription 90€

Une organisation :

EXPERTPILOT



L'école de pilotage Expertpilot et le centre de formation des moniteurs CMSA mettent en jeu 1 participation pour 1 pilote en endurance à MAGNY-COURS F1 en 208 RPS Racing Cup.

Attention, Journée de sélection limitée à 100 participants

Ouvert à tous... Seule condition d'inscription : Permis de conduire !



Geoparc, rue Dieudonné Dubois, 88100 ST DIE DES VOSGES, Tél. : 03 29 570 570, www.geoparc.com

INSCRIPTION

Volant EXPERTPILOT CMSA

Pour valider votre inscription, 3 solutions :

- Réservez votre place sur le site www.Expertpilot.com > circuit Geoparc > 208 RPS (paiement CB)
- Par téléphone au 03 72 72 50 09 (paiement CB)
- Renvoyez cette fiche avec un chèque de 90€ à l'ordre de «GEOPARC».

Nom* : Prénom* :

Adresse* : Code postal* : Ville* :

Téléphone* : Email* : * : à remplir obligatoirement

J'ai lu et j'accepte le règlement en page 2. Signature :

« Règlement Volant EXPERTPILOT CMSA 2017 »

Le « volant EXPERTPILOT CMSA » est une journée de sélection de pilotes ouverte à tous, organisée à l'initiative du centre de formation des moniteurs CMSA et de l'école de pilotage EXPERTPILOT. L'objectif de cette journée est de sélectionner le meilleur candidat pour participer à une course officielle.

Date : 14 mai 2016 de 8h à 19h. Accueil à 8h.

Tarif d'inscription : 90€

Lieu de sélection : Circuit Geoparc.

Véhicules utilisés : 206, 208 Racing Cup

Nombre de places disponibles : 100 places pour 1 participation en course à gagner.

Comment s'inscrire ?

- par téléphone au 03 72 72 50 09 (règlement CB)
- en ligne sur le site internet Geoparc.com (paiement CB)
- en retournant le bulletin d'inscription (paiement chèque)

Conditions de participation :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire du permis de conduire B valide (sans durée mini)
- Paiement des frais à l'inscription

Cette sélection est ouverte à tous, pilotes licenciés ou non, y compris les personnes ayant déjà roulé en stage sur le circuit Geoparc ou lors des rencontres Peugeot Sport.

Le jour de la sélection, les participants devront présenter leur permis de conduire et signer la décharge/charte de bonne conduite. Dans le cas contraire, le pilote ne pourra pas participer, sans dédommagement.

DOTATION OFFERTE au pilote sélectionné :

- 1 stage de pilotage en 208RPS sur le circuit Geoparc (obligatoire)
- 1 participation pour 1 pilote en endurance en Rencontres Peugeot Sport à MAGNY-COURS les 15-16/07/2017 : Essais libres + Qualifs + Course d'endurance de 10h en relais par équipe (6 pilotes maxi dans l'équipe)

Les frais suivants seront pris en charge par l'organisateur : L'engagement au meeting, combinaison pilote, location et transport du véhicule, assistance technique dans un team reconnu, carburant, pneus, repas et open bar pendant le meeting, accès à la structure Peugeot. Frais non pris en charge : déplacement, hébergement, repas hors course, franchises...

Déroulement de la journée de sélection

1^{ère} MANCHE pour tous les participants :

a) Épreuve en salle. Classement « Théorique » coef 2
Questionnaire QCM sur le sport auto : Drapeaux, sécurité...

b) Épreuve de pilotage sur circuit avec 2 classements : Chrono et Technique.

3 tours chronométrés au volant d'une 206, avec un évaluateur embarqué : 1 tour de lancement/reconnaissance, 3 tours chrono, 1 tour de refroidissement.

Classement «Chrono» Coef 5

Moyenne des 3 tours, additionnée de l'écart entre le tour le plus lent et le tours plus rapide.

Classement «Technique» Coef 4

Le moniteur embarqué évalue la technique de pilotage du candidat en validant les compétences suivantes : Trajectoires, talon pointe, maniement du volant/levier, Maîtrise/correction du sous-virage et survirage, pilotage sans à-coups de boîte de vitesse, sans sursrégime, sans blocages de roues inappropriés... Chute d'un cône = pénalité 1s par cône sur le temps final calculé. Erreurs éliminatoires : 1 roue dans l'herbe, 1 tête à queue. Tout pilote jugé dangereux, en sur-conduite, ou n'étant pas capable d'utiliser la voiture sans l'endommager sera arrêté sans dédommagement. La grille d'évaluation sera affichée et expliquée.

Les épreuves sont encadrées par un jury d'évaluateurs moniteurs BPJEPS. Pendant les séances chrono, tout aléa sera analysé par le jury dans l'objectif de rendre la sélection la plus équitable possible, mais les participants acceptent l'aspect aléatoire du sport auto (météo variable, problèmes mécaniques...).

Les classements sont déterminés de la manière suivante sur chaque épreuve : Le meilleur candidat obtient 1 point, le 2ème = 2 pts, 3ème = 3 pts... Éliminé = 100pts.

Classement général 1ère MANCHE = Classement Théorique x coef 2 + clast. Chrono x coef 5 + clast. Technique x coef 4

Les 8 candidats avec le plus petit nombre de points seront sélectionnés pour la 2ème MANCHE. Les résultats par épreuve seront affichés.

2^{ème} MANCHE pour les 8 meilleurs sélectionnés :

Épreuve de pilotage chrono en 208RPS. Mêmes modalités et déroulement que l'épreuve de pilotage sur circuit du 1er tour : Les classements CHRONO (coef 5) et TECHNIQUE (coef 4) déterminent le classement final. En cas d'ex aequo, le pilote avec le meilleur temps en piste sur un tour sera retenu.

Divers

Absence, retard, abandon : En cas d'absence ou retard à la sélection, aucun remboursement ne pourra être demandé. Lors du meeting à Magny-Cours, aucun dédommagement ne pourra être réclamé en cas d'absence, retard, ou abandon pendant la course.

Modification, annulation : L'organisateur se réserve le droit de reporter ou annuler la sélection pour les raisons suivantes : Météo empêchant le bon déroulement, moins de 50 inscrits, tout événement indépendant de la volonté de l'organisateur. En cas d'annulation, les inscriptions seront remboursées. L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

Assurances : Les participants s'engagent à signer une décharge de responsabilité et à assumer les dommages jusqu'à hauteur de 1500€ de franchise pour la sélection (pas de chèque de caution demandé). Pour la course, franchise de 9500€ avec chèque de caution ou assurance optionnelle.

Droits d'image : Les inscrits autorisent l'organisateur à utiliser leur nom et leur image (photos, vidéos, classements, témoignages...). Le pilote sélectionné s'engage à fournir le récit de son expérience en course.

Toute inscription vaut acceptation de ce règlement. Les candidats renoncent à tout recours contre l'organisateur concernant l'exécution du présent règlement.